

Révision de la correction d'un examen

Si le résultat de votre examen est inférieur au seuil de réussite (75 %) mais supérieur à 65 %, vous pouvez faire une demande de révision finale de votre copie d'examen.

Cette révision a pour seul but de confirmer que la lecture des réponses à l'examen, l'application de la grille de correction et le calcul des résultats sont corrects.

Toute demande de cette nature doit parvenir à la SOFAD dans les 60 jours suivant la diffusion du résultat de l'examen.

Renseignements personnels (écrire en majuscules)

Nom

Prénom

Téléphone à domicile

Téléphone au travail

ind. rég. numéro

ind. rég. numéro

Révision de la correction d'un examen

Veillez indiquer l'examen que vous désirez faire réviser.

Code de l'examen

Titre

Date de session d'examen :

Résultat obtenu :

Signature

Date

Modalités de paiement

→ Carte de crédit : Visa MasterCard

N°

Date d'expiration

mois année

Signature (obligatoire)

Si vous payez avec une carte de crédit, vous pouvez faire parvenir votre formulaire par télécopieur au 514 529-4788.

→ Ci-joint : mandat chèque Payable à l'ordre de la SOFAD

Dans le cas d'un paiement par chèque, l'encaissement du chèque devra être confirmé pour que la demande soit traitée.

Avez-vous fourni tous les renseignements demandés?

Faites parvenir ce formulaire dûment signé à l'adresse suivante en vous assurant d'y joindre, s'il y a lieu, un chèque ou un mandat :

Services sur mesure

SOFAD

2200, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2K 2J1

Téléphone : 514 529-2801 ou 1 866 840-9346 – Télécopieur : 514 529-4788

Coût par examen 20,00 \$
plus les taxes applicables

Sous-total

TPS

N° 141227892 RT

Sous-total

N° TVO

N° 1018814907

Coût total

**Un reçu sera émis
au nom du signataire.**

N.B. – Ces frais ne sont ni
remboursables ni transférables.